

CHAPITRE 14 - PROTECTION DU PERSONNEL

- 19 Au paragraphe 14.4.1, remplacer l'expression «colonne "h"» par l'expression «colonne "i"».

CHAPITRE 16 - UTILISATION DE LA CARGAISON COMME COMBUSTIBLE

- 20 Au paragraphe 16.5.6, dans la deuxième phrase, supprimer les mots "et ces dispositions devraient être jugées satisfaisantes par l'Administration".

CHAPITRE 17 - PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

- 21 Au paragraphe 17.20.3.1, dans la première phrase, remplacer les mots "ou en autres matériaux jugés acceptables par l'Administration" par les mots "conformément aux normes reconnues" et supprimer la deuxième phrase.

- 22 Au paragraphe 17.20.14, dans la première phrase, remplacer les mots "de remplissage" par les mots "de chargement".

CHAPITRE 19 - RESUME DES PRESCRIPTIONS MINIMALES

- 23 Dans la colonne f du tableau, dans la case correspondant au produit "Butadiène", remplacer la mention "F" par la mention "F+T".